12 décembre 2002 **02.178**

Motion populaire Didier Schürch

Décharge des Prés-de-Suze

1. Constat

La décharge des Prés-de-Suze (la Vue-des-Alpes) est une décharge dite de classe 3 (matériaux inertes), elle est en voie de remplissage (capacité à disposition: 2,7 millions de m^3). Elle est située dans une combe marneuse, qui est aussi une zone de sources. Son aménagement a nécessité que les eaux de ruissellement de la route cantonale descendant de la Vue-des-Alpes soient déversées directement dans le ruisseau des Prés-de-Suze en contrebas. Lors des fortes averses, une partie des matériaux entreposés se met en mouvement sous l'action du ruissellement. Un glissement des matériaux entreposés avait eu lieu à cet endroit en 1998. Les matériaux charriés sont emportés par le ruisseau temporaire coulant au fond du vallon, et qui se dirige en direction des Convers.

Plusieurs fois par année, un torrent boueux traverse le hameau des Convers, chargé des matériaux fins charriés depuis la décharge. Une partie de ce torrent va couler directement dans la Suze en suivant le fond du haut du vallon de Saint-Imier et une partie s'infiltre dans les fissures calcaires présentes dans le lit du ruisseau. Des essais de coloration du ruisseau depuis Les Convers ont montré à plusieurs reprises une relation rapide entre ce torrent et les sources captées de la ville de Saint-Imier et des Franches-Montagnes (sources de la Raissette et du Torrent).

Les drainages installés sous la décharge ont par ailleurs contribué à grossir les débits de ce torrent traversant Les Convers. Les drainages de la route cantonale et ceux du tunnel sous la Vue-des-Alpes aboutissant aux Convers contribuent également à l'augmentation des débits.

Le torrent a d'ailleurs érodé le contrebas de la route des Convers, qui a dû être réfectionnée à plusieurs reprises.

2. Dangers

Cette situation crée des dangers potentiels. D'une part, une crue plus importante (p. ex. crue décennale) que celles qui ont été observées ces dernières années pourrait avoir des effets dévastateurs, en créant une coulée de boue traversant Les Convers – Gare, ainsi que le hameau sis en contrebas.

Des précédents ont eu lieu avec des inondations au niveau des Convers, sans parler de l'obstruction de la voie de chemin de fer par une coulée de boue provenant de la décharge de Boinod (janvier 2002).

Des dangers de pollution des eaux sont aussi à craindre, en cas d'accident d'un véhicule sur la décharge, ainsi que sur la route cantonale. Une fuite de carburant aurait une forte probabilité, surtout en temps de pluie, de se retrouver rapidement au robinet des habitants du vallon de Saint-Imier.

3. Propositions

Au vu de cette situation, nous demandons qu'une étude des dangers potentiels que fait courir la décharge sur le vallon des Convers et l'aquifère du haut vallon de Saint-Imier soit menée, en collaboration avec des spécialistes.

Cette étude devrait déterminer si la décharge peut continuer à être exploitée comme elle l'est actuellement, ou s'il convient de prendre des mesures complémentaires, voire de stopper son exploitation.

Cette étude devrait également se pencher sur l'opportunité d'exploiter d'autres sites d'entreposage de matériaux inertes, comportant moins de dangers, et plus proches des lieux d'excavation de ces matériaux.

Premier signataire: Didier Schürch, Convers 11, 2616 Les Convers (commune La Chaux-de-Fonds).
Motion populaire munie de 192 signatures.